



République de Côte d'Ivoire  
Union – Discipline – Travail



*Le C2D, un partenariat au service du développement*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE (FADCI)

Convention d'affectation AFD n° CCI 1434 01 F – FADCI du 28 avril 2016



# CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD) EDITION 2017

## 1. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), la Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé le 28 avril 2016, la convention **AFD N° CCI 1434 01 F** d'affectation du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI).

Composante 1 du volet 2 du FADCI, le Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD) d'un montant de **cinq (5) milliards de FCFA**, devrait, à travers le financement de projets de recherche appliquée porteurs d'innovations, contribuer à la durabilité des systèmes de productions agricoles en Côte d'Ivoire, sur une durée pilote de trois (3) ans.

L'objectif général du Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD) est de contribuer à l'amélioration de la production agricole, animale, halieutique et forestière. Il devrait stimuler, faciliter et renforcer l'utilisation des innovations permettant d'améliorer ces productions.

Les cinq (5) thématiques objet du FCIAD sont :

1. La gestion durable de la fertilité des sols ;
2. La gestion efficace de l'eau ;
3. La mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement ;

4. La lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne ;
5. L'amélioration de la qualité des produits et la bonne gestion des intrants.

Le FCIAD s'articule autour de trois (3) composantes à savoir (i) le Financement des projets de recherche – développement innovants, (ii) les Journées de l'Innovation Agricole Durable (J'INNOV) et (iii) le Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD).

Concernant la composante (iii), la première édition du Concours a été lancée du 31 juillet 2017 au 02 octobre 2017, à travers un Appel à Candidature publié dans la presse et sur le site internet du FIRCA.

## 2. OBJECTIF DU CONCOURS

Le Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD) vise à récompenser les meilleures innovations produites ou imaginées, en vue de faire connaître ces réalisations qui n'auraient pas forcément été portées à la connaissance des acteurs et des potentiels utilisateurs ou du grand public.

Le CIAD vise aussi à créer une dynamique de communication autour de l'innovation en agriculture et de promouvoir les inventeurs. Il permettra également de valoriser et gratifier des expériences réussies ainsi que les bonnes pratiques développées par des institutions, des entreprises ou des personnes physiques engagées dans l'innovation.

De façon spécifique, les objectifs sont :

- récompenser et inciter les entreprises ou tout autre promoteur ayant développé un projet innovant afin d'instaurer une culture de l'innovation ;
- promouvoir et médiatiser les résultats des projets d'innovation développés par les opérateurs économiques ;
- œuvrer au rapprochement entre concepteurs d'innovations et utilisateurs finaux.

## 3. RESULTATS DE LA PREMIERE EDITION DU CONCOURS DE L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (CIAD)

A la clôture de l'Appel à Candidature, le FIRCA a réceptionné 27 dossiers de candidature.

A l'issue de l'évaluation du Jury du Concours composé d'experts dans chacune des cinq thématiques, **neuf (9) innovations** ont été retenues pour être primées et se présentent comme suit :

### Thématique 1 : Gestion durable de la fertilité des sols

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
GREEN COUNTRIES	Optimisation du système de valorisation de biodéchets pour la production d'engrais organique	1 <sup>er</sup>	1 500 000
ILKREA	Système géo-spatial d'aide à la décision pour une agriculture de précision	2 <sup>ème</sup>	1 000 000

### Thématique 2 : Gestion efficace de l'eau

Aucun lauréat. Concours déclaré infructueux pour cette édition, car aucun candidat n'a obtenu la note minimum de 70 points sur 100, conformément au règlement du Concours.

**Thématique 3** : Mise au point d'itinéraires techniques innovants assurant la protection de l'environnement

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
OZOUKOU DAGO ATTISSARY MARTIN	Semoir de carotte	1 <sup>er</sup>	1 500 000
ESA	Aliments composés granulés : une innovation pour une aulacodiculture durable en Côte d'Ivoire	2 <sup>ème</sup>	1 000 000
DAOUDA FOFANA	Mise au point d'itinéraires techniques innovant des cultures de l'oignon (violet de GALMI), du chou et de l'aubergine (N'DROWA) assurant la protection de l'environnement, dans les localités de Korhogo	3 <sup>ème</sup>	500 000

**Thématique 4** : Lutte contre les maladies à parasites ou à virus et les insectes nuisibles qui affectent l'agriculture ivoirienne

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
Equipe de chercheurs KONE DAOUDA (UFR BIOSCIENCES - LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE VEGETALE)	Valorisation des sous-produits de <i>Ocimum gratissimum</i> , plante aromatique, utilisés comme biopesticides pour une agriculture durable	1 <sup>er</sup>	1 500 000

**Thématique 5** : Amélioration de la qualité des produits et bonne gestion des intrants

Nom du soumissionnaire	Intitulé de l'innovation	Rang	Montant du prix (FCFA)
GBEKPON SEVI SAMUEL N'GUESSAN	Dispositif pour la protection de la tasse à latex d'Hévéa contre les eaux de pluie	1 <sup>er</sup>	1 500 000
CONSEIL REGIONAL DE LA MARAHOUÉ	Valorisation de troncs de bananier dans la région de la Marahoué	2 <sup>ème</sup>	1 000 000
Docteur TOURE NAKA EPSE DIABY	Clarification du jus de pomme de cajou avec la gomme de cajou	3 <sup>ème</sup>	500 000

Ces lauréats sont proposés pour être primés à l'occasion de la cérémonie de remise des prix du Concours Agricole, lors du SARA 2017.

Au cours de la cérémonie, chaque Lauréat recevra un trophée, un diplôme d'honneur et un chèque factice.